



COMMISSION SPORTIVE JEUNES SAISON 2025/2026 PV N°45

En distanciel ce jour le 22/01/2026 pour le pôle foot à 5

Présents : Mme FERNANDEZ Marie France - MM. BIANCUZZI Wilfried, FARGEOT Gary

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : secretariat@dordogne-perigord.fff.fr, le droit d'examen étant de 100 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et Challenges.

Début de la réunion : 14H Fin de la réunion : 16H

La commission exploite et valide les retours des journées du 10/01 et 17/01.

Journée du 10/01 :

Très peu de plateaux se sont joués.

Bergerac la Catte U9N1 (10) - Bergerac PFC U9 N2 (6) - Trélissac U9N2 (8)

Plateaux annulés : Cours de Pile, Champcevinel, Ribérac, Montignac, Razac, La Thibérienne, Boulazac. 2 Clubs U9 N2, Espérance Périgord et Terrasson, ont demandé un report accepté au 17/01. Les 2 plateaux se sont joués.

Journée du 17/01

U7 journée 6

7 plateaux se sont joués dont 1 en salle à Mensignac

Rappel à faire sur les groupes pour négligence sur le remplissage des différents documents à retourner. Utiliser les feuilles prévues, pas de feuille cahier blanche. Un club seulement a retourné sa feuille avec retard.

U9 N1 journée 8

Le plateau de Prigonrieux s'est joué sur terrain boueux mais avec beaucoup de joie.

Celui de TRELISSAC a été annulé heure tardive faute d'équipes.

Nous espérons un temps meilleur.